

### C. Mission dédiée à la réponse aux crises sanitaires graves



À la suite de l'application de l'avenant 2 de l'ACI national des CPTS, la CPTS Mulhouse Agglomération doit répondre depuis fin 2022 à une 4ème mission obligatoire : participer à la réponse en cas de crise sanitaire grave, notamment par l'intermédiaire d'un plan d'action rédigé par la CPTS et mis à jour annuellement.

La crise sanitaire grave est définie comme une situation susceptible d'engendrer de façon immédiate et imprévisible une augmentation sensible de la demande de soins (événement à cinétique rapide de type attentat, ou accident grave) ou une perturbation de l'organisation de l'offre de soins.

Une situation sanitaire exceptionnelle peut également résulter d'un événement à cinétique lente (épidémie ou épisode climatique exceptionnels par leur ampleur, leur durée, etc.) provoquant des tensions dans l'offre de soins et pour lequel les premières mesures de gestion s'avèrent insuffisantes.

Afin d'anticiper l'organisation nécessaire, la CPTS Mulhouse Agglomération s'est dotée cette année d'un plan de réponse à la crise sanitaire qui sera mis en œuvre de manière complémentaire aux différents plans de réponse existant déjà (plan blanc, plan bleu, dispositif ORSAN, ...), en cas de survenue d'une crise sanitaire grave.

En s'appuyant sur les différents guides méthodologiques nationaux existant, la CPTS a conduit cette mission de la manière suivante :

- **Avril - mai 2023** : description de l'écosystème de santé de l'agglomération mulhousienne ; cartographie des risques et des ressources (structures, compétences, moyens) du territoire, synthèse sous forme de tableau SWOT. Synthèse des éléments applicables à la CPTS parmi les différents plans existants. Rédaction de la première version du plan de participation de la CPTS MA aux Situations Sanitaires Exceptionnelles.
- **Juin - août 2023** : définition et organisation de la cellule de crise, outils de réponse aux crises, organisation des retours d'expérience.
- **Septembre – octobre 2023** : organisation d'un retour d'expérience de la crise COVID.
- **Novembre - décembre 2023** : constitution de la cellule de crise, diffusion auprès des membres de la CPTS Mulhouse Agglomération et des acteurs de santé du territoire.

Pour mettre en œuvre cette mission, la CPTS Mulhouse Agglomération a accueilli du 03 avril au 30 juillet Mme Mabrouka GUIDOUM, stagiaire en master ingénierie de la santé – santé publique et Teyfik ARSLAN pharmacien qui réalise sa thèse de pharmacie sur ce sujet sous la direction de Julie SIZAROLS, pharmacienne et secrétaire de la CPTS Mulhouse Agglomération.

Le plan rédigé est disponible en ligne sur le site web de la CPTS MA.

En octobre a été réalisé un RETEX (RETour d'EXpérience) sur la campagne de vaccination covid-19 organisée par la CPTS Mulhouse pour la période du 01/01/2021 au 01/04/2022 (centre de vaccination de Mulhouse et Vacci'Mouv), sur la base d'un questionnaire adressé à tous les contacts de la CPTS MA et notamment les professionnels de santé ayant participé aux campagnes de vaccination.

Leur retour d'expérience était essentiel pour évaluer les différentes étapes de la campagne et identifier les points forts ainsi que les faiblesses et ainsi mieux se préparer à une éventuelle future crise sanitaire.

Un webinaire de présentation de ce retour d'expérience a été organisé le 13 septembre 2023 de 13h30 à 14h00.

## Retour d'expérience sur la campagne de vaccination COVID menée par la CPTS Mulhouse Agglomération

47 membres de la CPTS Mulhouse Agglomération ont donné leur avis grâce à un questionnaire en ligne. Parmi les 47 répondants, 21 sont infirmiers, 14 médecins (dont 7 médecins spécialistes), 6 pharmaciens. Ont par ailleurs répondu : un chirurgien-dentiste, une sage-femme, une manipulatrice radio, un aide-soignant, un étudiant et une puéricultrice. 22 des répondants ont plus de 60 ans. 19 sont des professionnels de santé libéraux, 10 des professionnels de santé salariés et 18 retraités.

Parmi les répondants, 32 ont participé à la campagne de vaccination au Centre de vaccination de Mulhouse et au centre de vaccination mobile Vacci'mouv, 13 uniquement au centre de vaccination et 2 uniquement au Vacci'Mouv.

Le facteur principal ayant influencé la décision de participer aux campagnes de vaccination menées par la CPTS est pour les répondants : le besoin de se sentir utile (46/47), la rencontre avec d'autres professionnels de santé (6/47), l'acquisition de nouvelles compétences (12/47). L'aspect financier n'est cité que par 8 personnes. 15 des 47 répondants mentionnent cependant que la rémunération est un des facteurs ayant contribué à maintenir leur participation tout au long de la campagne loin cependant derrière la flexibilité des horaires (24/47), la qualité de l'accueil (39/47) et l'ambiance générale (45/47). 43 des 47 répondants indiquent qu'il était facile de proposer sa participation et que le recrutement pour les vacations de vaccination était aisé. Parmi les difficultés pointées : l'accès à la carte e-CPS (1/47), des difficultés de connexion au site de planning (2/47) et la multiplicité des sites d'intervention 1/47 (Vacci'Mouv notamment).

Le niveau de préparation et de formation fourni aux équipes de vaccination pendant la campagne est évalué comme très bon (moyenne de 3,3/4, 4 étant "très satisfaisant"), tout comme la collaboration entre professionnels de santé et les opportunités d'échange et de partage d'expérience (moyenne de 3,6/4).

Les 3 points forts les plus cités sont : la qualité de l'accueil, l'efficacité de l'organisation et la réactivité face aux évolutions permanentes du cadre réglementaire et des locaux.

Parmi les points à améliorer ont été cités :

- La difficulté pour accéder aux créneaux de vaccination, ceux-ci étant pris d'assaut dès leur mise en ligne avec une véritable "chasse aux créneaux".
- La gestion de l'espace dans les locaux (exiguïté de la cabine de vaccination dans le Vacci'Mouv rendant complexe le maintien de l'intimité des patients) et de la température des locaux (chaleur dans le gymnase en été, froid en hiver sous les tentes au Vacci'Mouv).
- La lourdeur administrative du circuit des rémunérations.

En cas de nouvelle situation sanitaire exceptionnelle, 42 des 47 soit 90% des répondants seraient prêts à participer à une campagne organisée par la CPTS (vaccination, test diagnostic, ...), 3 réservent leur réponse (en fonction de leur santé, de l'organisation proposée) et une personne n'y participerait pas car retraitée (elle s'est sentie "mise à l'écart au profit des infirmières libérales").

Les réponses aux questionnaires témoignent d'une évaluation très positive des campagnes de vaccination menées par la CPTS. L'entraide, une atmosphère positive et le sentiment d'utilité se sont révélés comme les principaux moteurs d'une participation active.

Ces résultats soulignent l'importance des facteurs humains dans la réussite d'une telle initiative de santé publique.